

corps à corps

Bernard ANDRIEU

Il s'agit, sous cette rubrique,
de présenter des notes sur les livres
parlant du corps en et en dehors de la danse.



L'empiétement interactif

Merleau-Ponty et la physiologie de l'action

Bernard ANDRIEU

Le travail fondateur d'Emmanuel de Saint Aubert consiste à relire chronologiquement l'œuvre de Maurice Merleau-Ponty dans les textes publiés et les archives inédites, souvent publiées en partie dans les cinq volumes de son commentaire, dont trois sont parus chez Vrin. Nous proposons ici une analyse du schéma corporel à travers les travaux fondateurs d'Alain Berthoz en les situant avec cette relecture de Merleau-Ponty.

BIBLIOGRAPHIE

Emmanuel de Saint Aubert :

- *Du lien des êtres aux éléments de l'être. Merleau-Ponty au tournant des années 1945-1951*, Paris, Vrin, 2004
- *Le scénario cartésien. Recherches sur la formation et la cohérence de l'intention philosophique de Merleau-Ponty*, Paris, Vrin, 2005
- *Vers une ontologie indirecte. Sources et enjeux critiques de l'appel à l'ontologie chez Merleau-Ponty*, Paris, Vrin, 2006

Alain Berthoz, Jean-Luc Petit

- *Physiologie et Phénoménologie de l'action*, Paris, Odile Jacob, 2006

LE SCHÉMA CORPOREL

Le travail de Merleau-Ponty s'inscrit autour de la structure du comportement. Il travaille entre la neurologie, la psychologie et la phénoménologie. Il n'est pas un phénoménologue transcendantal. Habituellement, une opposition existe entre une perception motrice et une perception transcendantale. Ici l'empiétement du corps dans le monde et du monde dans le corps essaie de comprendre la perception en action. Le problème de la perception du corps propre est central chez Merleau-Ponty. Le corps propre, chez lui, est le schéma corporel plus l'image du corps.

Aujourd'hui, on tire ce problème du côté de l'image inconsciente du corps. C'est une analyse psychanalytique, à travers le problème du narcissisme. Le corps propre est seulement analysé à partir de l'imaginaire. Le corps propre est issu du narcissisme, d'une construction de l'imaginaire. Mais ce n'est pas le même corps propre chez Merleau-Ponty. Ce dernier cherche à savoir quelle est la part du corps propre qui revient à la psychologie expérimentale, à la neurologie, à la philosophie. Il s'agit de reprendre le problème de la perception et particulièrement celle du corps propre. Pourquoi privilégions-nous la perception du corps propre ?

Merleau-Ponty estime que la perception du corps propre est le fondement de la perception. Or, la doctrine du criticisme transcendantal (Shelling, Kant...) a mal traité le problème, car elle conçoit la perception comme une opération intellectuelle par laquelle les sensations sont mises en relation pour former une réalité objective. Merleau-Ponty reproche au criticisme de partir du transcendantal pour mettre en relation les sensations. Dans une philosophie du corps, on fait l'inverse. Il critique aussi le statut intellectuel de la perception du corps propre. Le corps est une matière, ce n'est pas seulement un entendement à partir duquel on reconstitue le corporel. Ce n'est pas une philosophie de l'esprit, ce n'est pas un travail de l'entendement.

La perception a été souvent considérée comme une science incomplète, comme un moyen, comme une opération médiane. Or Merleau-Ponty veut constituer, sur la perception, la connaissance. Il s'inspire de la *Gestalt*, théorie qui affirme que la matière et la forme de la perception vont ensemble. Elles ne sont pas séparables. On ne peut pas séparer la matière de l'opération que nous faisons à partir d'elle. On ne peut pas séparer la forme du contenu. L'objet et le sujet ne sont que des points de vue. Ils varient selon le référentiel choisi.

La définition de l'habitude chez Merleau-Ponty est donc ancrée dans la définition du schéma corporel. C'est par l'incorporation de nouveaux principes et de nouvelles formes d'action assurées par l'habitude que

la modification et l'ampliation du schéma corporel deviennent possibles. L'habitude est le sédiment de l'activité passée qui reste actif dans le présent, sous la forme de structures du schéma corporel d'un sujet. « Dans l'acquisition de l'habitude », écrit Merleau-Ponty, « c'est le corps qui *comprend*. Cette formule paraîtra absurde, si comprendre c'est subsumer un donné sensible sous une idée et si le corps est un objet. Mais justement le phénomène de l'habitude nous invite à remanier notre notion du *comprendre* et notre notion du corps. Comprendre c'est éprouver l'accord entre ce que nous visons et ce qui est donné, entre l'intention et l'effectuation – et le corps est notre ancrage dans un monde »¹.

Merleau-Ponty exemplifie la discussion sur les relations entre l'habitude et le schéma corporel en évoquant la manière particulière dont un aveugle explore l'environnement avec sa canne : « quand le bâton devient un instrument familier, le monde des objets tactiles recule, il ne commence plus à l'épiderme de la main, mais au bout du bâton ». Le bâton « est un appendice du corps, une extension de la synthèse corporelle »². Contrairement à d'autres interprétations intellectualistes qui pourraient envisager l'habitude comme une synthèse réflexive de données sensorielles, Merleau-Ponty affirme que « l'habitude ne *consiste* pas à interpréter les pressions du bâton, et celles-ci comme des signes d'un objet extérieur, puisqu'elle nous *dispense* de le faire. Les pressions sur la main et le bâton ne sont plus données, le bâton n'est plus un objet que l'aveugle percevrait, mais un instrument *avec* lequel il perçoit »³. Comme une nouvelle partie du corps, le bâton n'est plus présent comme objet d'attention. Dès qu'il est incorporé comme un nouvel instrument d'action et qu'il s'ajoute à l'invisibilité et à l'absence du corps, l'attention renonce au bâton et se libère pour reprendre son chemin vers la visibilité du monde ou bien vers d'autres formes d'actions pas encore incorporées comme habitude au schéma corporel.

L'EMPIÉTEMENT INTERACTIF

Il ne faut pas dire qu'il y aurait des contenus programmatiques, qu'il y aurait un programme d'action engrammé dans le corps. Il existe plutôt des procédures intentionnelles qui reposent sur des structures implicites qui sont toujours en interaction avec l'environnement. Ce n'est pas, contrairement à l'intentionnalité husserlienne, une intention qui viserait un but dans l'environnement, mais c'est plutôt l'environnement qui vise la sensibilité du corps par l'interaction. Il y a des processus, des structures implicites qui organisent de manière dynamique la connaissance.

L'intention corporelle est élaborée par le cerveau. C'est une activité inconsciente. Il faut alors faire une différence entre l'intention mentale (consciente) et l'intention corporelle. La question n'est donc pas de savoir si d'un point de vue moral nous sommes libres ou non ; la liberté étant une notion fondée sur l'interaction avec l'environnement. Il n'y a pas de détermination du contenu intentionnel dont le corps serait la réalisation. Mais il y a un ensemble de possibles dont certains seront actualisés par l'action. Par ensemble de possibles, nous voulons dire des scénarii, des schèmes, des cartes neuronales, des configurations, des habitudes, i.e un ensemble d'informations qui est déjà pré-opératoire et qui va être opérationnel par la mise en action du corps. Le corps assure en permanence l'interaction inconsciente avec l'environnement. Le corps permet d'incorporer des informations et de nourrir le cerveau. Le corps est la médiation qui exprime cette intentionnalité neuro-cognitive. Le corps est un moyen d'expression.

450 millisecondes : c'est le seuil à partir duquel nous avons une représentation consciente d'une information neuro-cognitive. La conscience phénoménologique commence à 450 ms. Il faut alors décrire l'activité implicite qui se produit avant ce seuil. Un traitement immédiat, spontané, concerne la reconnaissance visuelle des formes, des couleurs et permet de développer l'activité réflexe, et un traitement analytique est fondé sur des catégories. C'est une prise de décision plus élaborée (décision catégorielle).

La décision de l'action motrice se réalise avant les 130 ms. « La décision est une propriété fondamentale du système nerveux », précise Alain Berthoz. La majorité de nos décisions motrices (actions corporelles en dehors des réflexes) relèvent de nos décisions perceptives motrices inconscientes. J'appelle cet état mental « prendre la trousse ». Cet état mental n'est qu'un effet d'une décision perceptive, d'un processus perceptuel moteur inconscient. Le cerveau construit un ou des scénarii. Tout est déjà décidé. Les décisions sont des possibles construits par le cerveau, et on ne contrôle pas la décision du cerveau.

1. M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Tel, p.169.

2. M. Merleau-Ponty, *op.cit.*, p.178.

3. *idem*.

Comment passe-t-on de la décision perceptive moteur à la volonté consciente ? La volonté consciente ne ferait qu'actualiser l'un des scénarii possibles préconstruits par le cerveau. Le cerveau prépare les scénarii, mais on peut aussi les déclencher par l'imagination. Il y a un *feedback* : je peux demander, par l'intermédiaire de l'imagination, au cerveau, de construire un scénario. Cependant le corps prend des décisions avant même qu'on en ait conscience. Le corps voit des choses que notre conscience ne voit pas ou ne voit pas encore. On peut présupposer des niveaux de degrés de réflexivité du corps suivant l'attention portée au vécu corporel.

« L'action et le corps sensible qui construisent le monde perçu en fonction de nos désirs, de nos buts et de nos craintes sont au cœur des mécanismes de la décision plutôt que le langage et la raison ». C'est la fin du structuralisme linguistique. Le langage n'est plus rationnel, mais devient le langage du corps sensible. Le corps est en interaction permanente avec l'environnement par la perception sensible, et cette perception sensible n'est pas forcément consciente. La décision consciente, morale, est déjà une rationalisation, une conceptualisation. La névrose serait ainsi le résultat de l'oubli du langage du corps sensible. Une personne qui ne se situerait que dans la rationalisation serait névrosée. Elle oublierait qu'il y a un contact immédiat, corporel et sensoriel entre son corps et son environnement. Elle n'aurait de langage que rationnel.

La perception est par conséquent une action simulée. Elle n'est pas simplement interprétation des messages sensoriels, elle est contrainte par l'action. Elle est une simulation interne de l'action, une anticipation des conséquences. Le cerveau utilise les actions passées pour préparer et déclencher un mouvement en prévoyant ses conséquences. Le cerveau utilise la mémoire. Il simule, prépare des scénarii sur la base des actions passées. C'est du virtuel qui va poser le problème de l'adaptation motrice. Mais nous ne sommes pas dans un déterminisme : l'idée n'est pas de dire que le cerveau détermine chacune des actions de notre corps. Lorsqu'on est confronté à la nouveauté, on est surpris.

4. *Op.cit.*, p.168.

5. B. Andrieu, 1993, « Le corps dans la phénoménologie de Husserl », *Le corps dispersé. Une histoire du corps au XX^e siècle*, Paris, L'harmattan, p. 198-262. Ici p. 236-237.

Il existe alors une construction de référentiel sur le mouvement, sur l'espace incarné, i.e que les référentiels correspondent à l'usage que l'on fait de son propre corps dans l'action. Cela nous conduit à penser que chaque corps est singulier. Nous sommes capables d'anticiper sur notre champ particulier d'action. Ce n'est pas une anticipation en soi mais en situation, qui est incarnée dans un corps singulier. C'est une anticipation dans une géohistoire du corps. Chacun va avoir la capacité d'anticiper plus vite que les autres dans certains domaines. Cela relève de la spécialisation. Ainsi, chaque corps est spécialisé dans un domaine précis. Le corps perçoit plus vite dans le domaine particulier dans lequel il s'est spécialisé. Le traitement implicite de l'information est à la base de l'apprentissage. Le cerveau recalibre en permanence l'information et il tient compte des expériences passées. L'anticipation est la construction de référentiels incarnés, i.e qui correspondent à notre corps, à l'usage que nous en faisons dans l'action. D'où le caractère intuitif de certains de nos gestes dans certaines situations ou domaines particuliers.

L'ESPACE

La notion d'espace adoptée par Merleau-Ponty ne correspond pas à celle d'une position objective par rapport à la position objective du corps. Les lieux de l'espace se définissent plutôt en fonction de l'action, de l'intérêt pratique du sujet. Comme le dit Merleau-Ponty, « ils inscrivent autour de nous la portée variable de nos visées ou de nos gestes. S'habituer à un chapeau, à une automobile ou à un bâton, c'est s'installer en eux, ou inversement, les faire participer à la voluminosité du corps propre ». Et il conclut : « L'habitude exprime le pouvoir que nous avons de dilater notre être au monde ou de changer d'existence en nous annexant de nouveaux instruments »⁴. Si, géographiquement, l'environnement reste différencié et en opposition aux limites d'un corps objectif, phénoménologiquement, l'environnement est une extension illimitée du corps propre. De ce fait, l'habitude augmente l'ampleur et le rayon d'action aussi bien qu'elle permet à l'individu de diminuer l'espace qui le sépare du monde. Elle constitue une espèce de répertoire fondamental d'actes intentionnels qui déclenche la formation des nouveaux comportements.

TOUCHANT-TOUCHER

Merleau-Ponty fonde le processus dynamique du toucher sur l'asymétrie fondatrice du touchant/touché⁵. S'inspirant d'Edmund Husserl, qui soulève en 1913 dans les *Ideen II* le paradoxe de « se toucher » en distinguant le toucher d'un soi-même, il défend la thèse de la réversibilité du toucher. Car l'objectivité subjective du « se toucher » se distingue de ce corps-chose dont la perception du corps propre ne parvient jamais à réduire l'extériorité : « le corps propre ne peut se constituer en tant que tel originairement que par le toucher, insertion des sensations... en bref par la localisation des sensations en tant que sensations »⁶. Le toucher, s'il rétablit le sujet dans son propre fonds, maintient impossible une auto-connaissance (et une exo-connaissance) par le corps propre de la chair constituée lors de l'insertion originelle des sensations. Comme le précise Jean-Louis Chrétien : « D'emblée, une phénoménologie de la vie, du corps et de la chair ne peut se constituer et se fonder qu'à travers une phénoménologie du toucher »⁷.

La main incarne ce paradoxe vivant de ne pouvoir être en même temps *Körper* et *Leib*, corps physique et chair. « Les sensations de mouvement, sources d'indications, et les sensations du toucher, sources de représentations, sont les unes et les autres objectivées comme des caractéristiques de la chose « main gauche » mais elles relèvent de la main droite... il n'est alors nullement question de dire que la chose physique s'enrichit, mais bien qu'elle devient chair (*es wird leib*), qu'elle sent »⁸. Le toucher maintiendrait phénoménologiquement l'écart entre le touchant et le touché alors que le corps en tant que « corps touché est un touchant-touché »⁹. Attendre du toucher qu'il nous apporte un bien-être par l'autre et par soi-même est une illusion sensorielle produite par nous-mêmes à l'occasion du contact d'autrui.

Husserl avance, dans sa réflexion de 1909 sur l'empathie, la thèse de l'intransférabilité du touchant dans le touché : « je ne peux transférer ma surface tactile à la main étrangère que je vois, car une telle surface fait précisément partie de ma main »¹⁰. Si l'autre corps est empiriquement dans le monde, la main étrangère que je touche renvoie à un corps de chair tout à fait étranger dont l'aperception reste toujours égologique malgré l'intentionnalité¹¹. Bien que la main d'autrui soit empiriquement dans le monde corporel, cette main appartient à un corps de chair étranger à moi-même. Nous ne pouvons que posséder par analogie dans la perception de notre propre main. La présentification de couches d'appréhension s'effectue seulement dans ma conscience, pour nos relations à l'être charnel et avec les personnes étrangères. Ainsi le contact ne serait pas empathique mais apathique, car l'épreuve physique confirmerait que la sensation vécue par ma chair du corps d'autrui ne peut pas correspondre ni à la nature, ni à l'intensité de la sensation vécue par la chair d'autrui.

Dans la V^e méditation cartésienne, le 25 février 1929 dans l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, Husserl a radicalisé la thèse de l'intransférabilité à la thèse de l'inaccessibilité à l'expérience d'autrui : « L'Alter ego se forme en moi » (§42) ; l'autre ne nous serait connu que « comme corrélatif de mon cogito » (§43). Je perçois les autres à partir de mon expérience du monde, sans pouvoir, sauf sous le mode analogique, faire l'expérience directe du monde perçu par autrui. L'existence d'autrui pour moi n'est pas l'expérience qu'autrui fait de son existence : « l'autre renvoie par son sens constitutif à moi-même, l'autre est un « reflet » de moi-même, et pourtant, à proprement parler, ce n'est pas un reflet : il est mon *analogon* et, pourtant, ce n'est pas un *analogon* au sens habituel du terme » (§44).

Husserl parvient à décrire l'égologie d'autrui comme une altérité à soi. La réalité d'autrui nous échappe-t-elle par la nécessité de la perception ? Sa clôture est construite par l'intention même de le connaître comme objet de ma conscience. Ce toucher intérieur et analogique d'autrui transforme l'intersubjectivité en intra-égologie. Autrui est hors de moi et je ne pourrais le connaître qu'à travers moi-même. Le postulat de la phénoménologie est qu'autrui est intouchable dans son essence ; il ne peut être connu que par la procuration de l'analogie avec moi-même. Nous voudrions examiner ici les transformations actuelles de la relation avec l'aide de ce postulat phénoménologique : si autrui est inaccessible même par le toucher, faut-il s'en tenir au seul développement de relations symboliques, dans une conception mentale de la santé, en la fondant sur une désincarnation tactile et une apologie du virtuel ?

6. E. Husserl, 1913, *Ideen II*, trad. Eliane Escoubas, Paris, P.U.F., coll. Epiméthée, p. 213.

7. J.L. Chrétien, [1991], « Le corps et le toucher », *L'appel et la réponse*, Paris, Minuit, 1992, p. 104.

8. *Op. cit.*, p. 207.

9. *Op. cit.*, p. 212.

10. E. Husserl, 1909, « L'empathie », *Sur l'intersubjectivité*, trad. Natalie Depraz, Paris, P.U.F., 2001, p. 57.

11. Donn Welton, 2000, « Touching Hands », *Veritas*, 45, 1., p. 83-102.

LE PRIMAT DE LA PERCEPTION

Merleau-Ponty confirme cette thèse, en soulignant quant à lui le recroisement du touchant et du touché comme la caractéristique principale de l'humanité du corps : « Un corps humain est là quand, entre voyant et visible, entre touchant et touché, entre un œil et l'autre, entre la main et la main se fait une sorte de recroisement...¹² ». Le touchant/touché manifeste à la fois l'indivision du sentant et du senti et la délimitation de la perception. Merleau-Ponty, dès 1934, en accordant *le primat à la perception*, veut revivifier la physiologie et la psychologie par la phénoménologie de Husserl¹³. Mais le phénoménologue français veut décrire le corps sujet (*Subjekteib*) comme celui qui expérimente les propriétés de la chose perçue dans le toucher. Le toucher lie la perception à la localisation : ce que je touche n'existe pas tant à l'extérieur de moi, puisque c'est mon corps qui est « *un champ de localisation* où s'installent les sensations. Ma main droite touche ma main gauche dans son acte d'exploration des objets, elle la touche touchante, elle rencontre là une « chose qui sent ». Puisqu'il y a un corps-sujet, et puisque c'est devant lui que les choses existent, elles sont comme incorporées à ma chair, mais en même temps notre corps nous projette dans un univers de choses convaincantes...¹⁴. Le toucher constitue en moi l'expérience d'un « devant mon corps » même si l'incorporation des sensations tactiles tend à nous faire oublier la pré-constitution corporelle des choses en tant qu'elles sont pour moi des choses perçues¹⁵.

Interrogeant cette pré-constitution et pré-possession du visible dans la palpation tactile, Merleau-Ponty analyse dans son dernier manuscrit, en 1959-1961 cette fois, le recroisement du touchant et du tangible plutôt que celui du touchant et du touché. Un rapport de principe dans la connaissance tactile s'instaure entre mon dedans et mon dehors, entre l'espace corporel propre de la main touchante et le monde extérieur de mon autre main tangible : « ceci ne peut arriver que si, en même temps que sentie du dedans, ma main est aussi accessible du dehors, tangible elle-même, par exemple, par mon autre main, si elle prend place parmi les choses qu'elle touche, est en un sens l'une d'elles, ouvre enfin sur un être tangible dont elle fait aussi partie¹⁶ ». Si toucher le corps d'autrui le rend tangible à notre corps touchant, notre propre corps est un être touchant et un être tangible. Le monde, autrui, mon corps ne sont plus seulement des choses perçues et in-tangibles. L'entrelacs ou chiasme du corps et du monde rend au toucher une réalité tangible sans que le recroisement du touchant/tangible puisse coïncider dans un même touché, le touché de mon corps et le touché de la chose dans le monde.

CONCLUSION

Il y a donc trois dimensions qui ne se recouvrent pas et dont la superposition est une illusion mentale ou une cécité égologique : « un toucher du lisse et du rugueux, un toucher des choses — un sentiment passif du corps et de son espace — et enfin un véritable toucher du toucher, quand ma main droite touche ma main gauche en train de palper les choses, par lequel « le sujet touchant » passe au rang de touché, descend dans les choses, de sorte que le toucher se fait du milieu du monde et comme en elles¹⁷ ».

Cette réversibilité interdirait toute expérience exhaustive du toucher et toute prétention, même thérapeutique, d'atteindre avec du touchant le tangible objectivement et originellement. Aucune thérapie ne pourrait atteindre le degré zéro de la couche primitive du tangible car elle doit nécessairement passer par le touchant.

12. M. Merleau-Ponty, 1964, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, Folio, p. 21.

13. M. Merleau-Ponty, 1934, « La nature de la perception », *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques*, Grenoble, Cynara, 1989, p. 22.

14. M. Merleau-Ponty, 1956-1957, « Le concept de Nature », *Résumé de cours. Collège de France 1952-1960*, Paris, Gallimard 1968, coll. Tel, p. 113.

15. H. Maldiney précise : « En touchant les choses en effet, nous sommes à la fois touchant et touchés », dans « La dimension du contact au regard du vivant et de l'existant », dans J. Schotte ed., 1990, *Le contact*, Bruxelles, p. 177.

16. M. Merleau-Ponty, 1959-1961, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964, coll.

17. *Ibid.*